

BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DE 2019

Cette note est annexée au compte administratif 2019 et sera publiée sur le site internet de la commune.

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2019 a été marquée par :

- L'aide à la performance épuration attribuée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne a nettement baissé en 2019 (8 386 € contre 26 118€ en 2018). Dans son 11^{ème} programme, définit pour 6 ans de 2019 à 2024, l'Agence a acté la disparition progressive de cette aide.
- Le démarrage des travaux du programme issu du schéma directeur.
- L'augmentation du prix de l'eau de 10 centimes a été décidé conformément à la proposition du bureau d'études ayant réalisé le schéma directeur de revaloriser chaque année ce tarif afin de financer le programme de travaux.
- Baisse de la consommation d'eau

2. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2.1. EXPLOITATION

Le résultat 2019 de fonctionnement a augmenté de 15% par rapport à 2018 (+ 13 569€), et est arrêté au montant de 103 519€.

En ce qui concerne les dépenses réelles de fonctionnement, il faut souligner une baisse de 100 279€ par rapport à 2018 due à des écritures exceptionnelles et des retards de facturation en 2018 (2^{ème} semestre d'affermage 2017 payé en 2018 en plus des 2 semestres de 2018, titres annulés sur exercices antérieurs en 2018).

Idem pour les recettes, qui ont-elles aussi, baissées de 86 710€. Cela s'explique par la redevance qui a été versée sur 11 mois dont un mois en négatif / remboursement sur consommation des particuliers. Mais aussi par le financement des travaux de conformité par les usagers en 2018 et la baisse de la prime d'épuration.

2.2. INVESTISSEMENT

Le résultat 2019 a baissé de 292 522€ et est arrêté à – 144 620.53€.

2.3. LE RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE EST :

	RESULTAT 2019	RESULTAT GLOBAL
INVESTISSEMENT	- 144 620.53	535 501.96
FONCTIONNEMENT	103 518.72	125 518.72
TOTAL	- 41 101.81	661 020.68

3. L'EQUILIBRE FINANCIER

L'épargne nette (dite disponible) est de 205 834 € en 2019. Ce montant a évolué de 28.57% par rapport à 2018. Le taux de l'épargne nette, calculé en divisant le montant de l'épargne nette par les recettes réelles de fonctionnement, mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour financer ses équipements. Ce taux est de 74.54% pour 2019.

La dette est saine, elle n'a aucun emprunt toxique. L'annuité 2019 s'est élevée à 36 393.95€.

Le ratio de solvabilité appelé aussi taux d'endettement (taux de charge de la dette) mesure la charge de la dette de la collectivité par rapport à sa richesse. Ce ratio pour le budget assainissement est de 13.18%.

L'encours de dette est de 235 063.59 € au 31.12.2019. Ce montant a baissé de 9.71%, soit une diminution de 25 277€ par rapport à l'année précédente.

4. LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT